



**CERTIFICAT DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE ANIMATEUR SOIGNEUR
ASSISTANT**

- CQP ASA -

**DEVENIR
ELEVE
EN FORMATION**

www.cpne-ee.org

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi- Entreprises Equestres

Secrétariat : GHN

12 avenue de la république

41600 Lamotte Beuvron

Tel. 02 54 83 02 02 / Fax : 02 54 83 02 03 / info@cpne-ee.org

Qu'est ce que le CQP ASA ?

Le Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Soigneur Assistant (CQP ASA) est un titre professionnel inscrit au RNCP, proposé par la CPNE-EE.

Il permet :

- Une insertion professionnelle immédiate, sur un emploi d'animateur soigneur (coefficient 109 de la convention collective du personnel des centres équestres) puisque les titulaires du CQP ASA ont des prérogatives d'encadrement des activités d'animations équestres.
- Une poursuite de formation vers le BP-JEPS activités équestres, puisque les titulaires du CQP ASA sont dispensés des tests d'entrée en BP-JEPS activités équestres et ont déjà validé les UC 5 et 6 (pédagogie de l'animation)

Le CQP ASA est décliné en deux mentions : équitation ou tourisme équestre. La mention équitation comporte elle même deux supports : équitation sur poney ou équitation sur cheval.

Le CQP ASA est composé de quatre Unités Capitalisables (UC) pouvant s'acquérir indépendamment les unes des autres et sans ordre imposé.

Le parcours de formation est composé de deux périodes distinctes :

- la formation, où l'élève est encadré par un formateur ou une équipe de formateurs.
- la mise en situation en entreprise, où l'élève est encadré par un tuteur.

Cette alternance peut se réaliser sur le même site ou bien dans deux structures distinctes. Le rythme et les modalités de l'alternance sont définis par le centre de formation.

La durée de la formation est directement liée à l'apprenant : âge, niveau équestre, expérience professionnelle et personnelle... C'est pourquoi, un positionnement préalable à l'entrée en formation est obligatoire. Ce positionnement est réalisé par le formateur et permet d'adapter le volume et le contenu de la formation en fonction des acquis de l'apprenant.

Un parcours complet de formation au CQP ASA est généralement effectué en 11 mois, comprenant 750h de formation et 750h de mise en situation.

Comment devenir élève en formation?

Pour entrer en formation au CQP ASA, le candidat doit :

- s'inscrire sur le site www.cpne-ee.org dans l'espace élève
- être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de l'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1)
- être titulaire au minimum de la capacité équestre professionnelle niveau 1 (CEP 1)

Pour trouver un centre de formation habilité et un tuteur consultez l'annuaire du site www.cpne-ee.org où sont présentes les coordonnées de tous les centre de formation et les tuteurs habilités, avec indication de la ou les mentions proposées.

Une fois que vous avez trouvé un centre de formation habilité vous définissez avec lui le type de contrat de formation : contrat de professionnalisation (élève salarié pendant sa formation) ou contrat de formation professionnelle payante (élève client de sa formation).

C'est ensuite votre formateur qui va remplir en ligne votre livret de formation et valider au fur et à mesure de leurs acquisitions vos unités capitalisables.

Votre livret de formation est consultable en permanence sur votre espace élève.

Comment s'inscrire dans l'espace élève ?

Allez sur le site www.cpne-ee.org , puis cliquez sur

Espace élèves

ESPACE ELEVE

Identification obligatoire

Données personnelles
Calendrier des CEP
Livret de formation
Déconnexion

Pour accéder aux services de ce site, vous devez être identifié.
Vous n'avez pas encore d'identifiants de connexion : [Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Votre e-mail :

Votre mot de passe :

Identification

Haut de page

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi - Entreprises Equestres
Secrétariat : GHN 12 avenue de la République 41600 Lamotte Beuvron - Tél 02,54.83.02,02

Lors de votre première connexion, vous devez demander des codes d'accès.

Voici l'écran d'inscription :

The screenshot shows the registration page for the CPNE-EE (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Entreprises Équestres). The page has a green header with the CPNE-EE logo and the text "ESPACE PRIVE : démarches en ligne". Below the header, the word "Inscription" is displayed in a large, bold font. A paragraph of text reads: "Formateurs, tuteurs, élèves : vous devez en premier lieu vous inscrire au site avant de pouvoir accéder à vos services en ligne." There are three main input fields: "Entrez votre e mail :" followed by a text box, "Choisissez votre profil :" followed by two radio button options, and "Formateur ou tuteur :" and "Elève :". The "Elève" option is selected. Below these fields is a button labeled "Inscription". Two callout boxes provide additional information: one on the left says "Sélectionner votre profil : élève." and one on the right says "IMPORTANT : L'adresse mail que vous saisissez ici servira dorénavant pour toute correspondance entre la CPNE-EE et vous !".

ESPACE PRIVE : démarches en ligne

Inscription

Formateurs, tuteurs, élèves : vous devez en premier lieu vous inscrire au site avant de pouvoir accéder à vos services en ligne.

Entrez votre e mail :

Choisissez votre profil :

Formateur ou tuteur :

Elève :

Sélectionner votre profil : élève.

IMPORTANT :
L'adresse mail que vous saisissez ici servira dorénavant pour toute correspondance entre la CPNE-EE et vous !

Un écran vous confirme votre inscription, vos codes sont envoyés par mail sur votre adresse.


The screenshot shows the confirmation page for the CPNE-EE registration. The page has a green header with the CPNE-EE logo and the text "ESPACE PRIVE : démarches en ligne". Below the header, the word "Inscription" is displayed in a large, bold font. A paragraph of text reads: "Vos identifiants de connexion viennent d'être envoyés sur l'adresse mail fournie. Récupérez-les et connectez vous à l'espace privé du site pour poursuivre votre inscription." There are no input fields or buttons on this page.

ESPACE PRIVE : démarches en ligne

Inscription

Vos identifiants de connexion viennent d'être envoyés sur l'adresse mail fournie. Récupérez-les et connectez vous à l'espace privé du site pour poursuivre votre inscription.

Dès que vous avez réceptionné vos codes sur votre boîte mail, vous pouvez vous identifier sur la première page :



ESPACE ELEVE

- Données personnelles
- Calendrier des CEP
- Livret de formation
- Déconnexion

Identification obligatoire

Pour accéder aux services de ce site, vous devez être identifié.
 Vous n'avez pas encore d'identifiants de connexion : [Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Votre e-mail :

Votre mot de passe :

Saisir ici votre adresse mail

Saisir ici le mot de passe qui vous a été envoyé.

Haut de page

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi - Entreprises Equestres
 Secrétariat : GHN 12 avenue de la République 41600 Lamotte Beuvron - Tél 02.54.83.02.02

Une fois identifié, vous arrivez sur cette page :



ESPACE ELEVE

- Données personnelles
- Calendrier des CEP
- Déconnexion

Bienvenue dans votre espace élève

Haut de page

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi - Entreprises Equestres
 Secrétariat : GHN 12 avenue de la République 41600 Lamotte Beuvron - Tél 02.54.83.02.02

Cliquez sur ...	Pour accéder à ...
Coordonnées	Pour saisir vos coordonnées et personnaliser votre mot de passe. Attention : vos coordonnées doivent obligatoirement être renseignées pour pouvoir vous inscrire à une CEP.
Données de connexion	Pour personnaliser votre mot de passe ou modifier votre adresse mail.
Calendrier des CEP	Pour consulter le calendrier des CEP et vous inscrire en ligne.
Gestion des inscriptions CEP	Pour vérifier vos engagements, voir vos résultats, annuler vos engagements...
CQP ASA	Pour consulter votre livret de formation
Déconnexion	Pour sortir de votre session « élève »

Comment obtenir le PSC 1 (ex.AFPS)?





La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 a remplacé depuis août 2007 la Formation aux Premiers Secours (AFPS). Les anciennes AFPS restent valables.

Cette formation permet **d'apprendre et de pratiquer les gestes élémentaires de secourisme** permettant d'agir efficacement en attendant l'arrivée des secours organisés. Cette formation est obligatoire pour travailler dans les métiers du sport.

La formation aux premiers secours dure une dizaine d'heures, découpées en demi-journées, en soir ou en week-end selon les stages. Son prix varie selon les associations de formation de 40 à 90 €

Il s'agit d'une formation pratique, reposant sur l'apprentissage de gestes, et la réalisation de situations concrètes où les formateurs simulent des accidents.

Plusieurs organismes proposent cette formation, en voici une liste non exhaustive :

La croix- rouge Française	
La Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers Français (FNSPF)	
La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS)	
Centre Opérationnel et d'Enseignement en Sauvetage, Secourisme et Sécurité	
La Fédération Nationale de la Protection Civile (FNPC)	
L'Association Nationale des Instructeurs et Moniteurs de Secourisme (ANIMS)	

Qu'est ce que la CEP 1 ?

Les capacités équestres professionnelles sont des tests jugés par des professionnels.

Le candidat présente devant un jury composé de professionnels (représentants salariés et employeurs du secteur) des tests techniques de pratique à cheval, de travail à pied autour du cheval, de connaissance des soins et de la manipulation des équidés.

La CEP 1 est le niveau minimum requis pour l'entrée au CQP ASA. Les titulaires d'une CEP 2, CEP 3, d'un BAP*, ATE*, BAPAAT support poney ou support tourisme équestre sont dispensés de cette obligation.

* Brevets fédéraux obtenus avant le 29 août 2007.

Les tests de la CEP 1 :

1. Etre capable d'effectuer le travail d'un cheval, ou poney, monté
2. Etre capable de soigner et équiper un cheval, ou poney, pour le travail
3. Etre capable d'effectuer le travail d'un cheval, ou poney, non monté
4. Etre capable d'expliquer la ou les techniques utilisées

1 - Capacité évaluée : Etre capable de contrôler l'équilibre, la vitesse et la direction d'un cheval ou poney monté, dans des situations connues et sécurisées et de se déplacer ainsi de manière autonome.	
Conditions d'évaluation	Critères d'évaluation
Test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat), en carrière ou en extérieur. Description : Travail aux trois allures, dans un lieu sécurisé, incluant, des transitions inter-allures et l'enchaînement de courbes larges et serrées. Le test est suivi d'un entretien	Position, assiette et fonctionnement du cavalier (équilibre) Correction dans l'emploi et l'effet des aides Correction des exercices réalisés dans le travail (impulsion, contrôle de la direction) Cohérence du travail réalisé (progressivité, adaptation allures-tourner, prise en compte de l'environnement)
2 - Capacité évaluée : Etre capable d'effectuer des opérations de manipulations courantes, de soins courants et de préparation au travail d'un cheval, ou poney, dans le respect du bien-être et de la psychologie de l'animal.	
Conditions d'évaluation	Critères d'évaluation
test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations suivantes : le pansage brider et seller un équidé soins après le travail entretien des pieds Le test est suivi d'un entretien	Qualité de la réalisation (justesse du geste) Comportement et place lors du travail (calme, attention, qualité du contact avec l'animal) Respect de la sécurité

3 - Capacité évaluée : Etre capable mener en main au pas et au trot et de détendre à la longe aux trois allures un cheval, ou poney, tiré au sort, préalablement détendu (et préalablement enrêné si besoin), pour un travail à effectuer ultérieurement.

Conditions d'évaluation	Critères d'évaluation
Test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations suivantes : Détente à la longe d'un cheval ou d'un poney Présentation en main d'un équidé d'instruction Le test est suivi d'un entretien	Réglage et utilisation des harnachements Correction des exercices Adaptation au comportement du cheval au cours du travail Comportement et place lors du travail (calme, attention) Respect de la sécurité Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail

4 - La capacité d'explicitation est évaluée par le cumul des trois entretiens.

Comment s'inscrire à une CEP 1 ?

Cliquer sur **Calendrier des CEP** dans votre espace élève.

Rechercher une CEP

Région / département :	<input type="text" value="Indifférent"/>
Période :	mois : <input type="text" value="Indifférent"/> année : <input type="text" value="Indifférent"/>
Type de CEP :	<input type="text" value="Indifférent"/>
<input type="button" value="Lancer la recherche"/>	

Saisir vos critères de recherche : lieu, date, niveau de CEP. Vous pouvez laisser « indifférent » pour tous ces critères, à ce moment là, la liste complète des CEP apparaîtra. Puis cliquer sur

Le résultat de votre recherche s'affiche :

Résultats de la recherche

CEP ouvertes aux inscriptions

N° CEP	Type	Date	Département	Région	Détails	Action
1806C12	CEP 1	16/09/2006	Cher	Centre	Voir les détails	S'inscrire

[Effectuer une nouvelle recherche](#)

Cliquez ici pour vous inscrire

CEP n° 1806C12

INFORMATIONS

Type : CEP 1
Date : 16/09/2006

Nombre total de places : 1
Places restantes : 1
Dont places réservées : 0

Organisateur
Club hippique A

18200 Bourges
Tél. : Fax :
Mail : Site :

Renseignements :
Chevaux et harnachements fournis par l'organisateur

[S'inscrire à cette CEP](#)

Le nombre de places réservées indique que la personne s'est inscrite en ligne mais sa confirmation par chèque n'a pas encore été reçue par la CPNE-EE

Cliquez ici pour vous inscrire

Inscription CEP

Merci de relire ceci attentivement avant de confirmer votre engagement :

Vous allez vous engager pour l'examen suivant :

INFORMATIONS GENERALES	
Type : CEP 2 Mention Equitationn° 5909C2EQ5	Nombre total de places : 8
Date : 23/02/2009	Nombre de places prises : 5
Lieu : INSTITUT DE GENECH FERME EQUESTRE DE LA RATRIE RUE DE LA LIBERATION 59242 GENECH	Nombre de places réservées : 3
TARIF D'INSCRIPTION	
Quand vous aurez validé votre inscription, vous devrez faire par chèque. Selon votre situation, 2 tarifs d'inscription sont possibles :	
Plein tarif : 125 € Ce tarif concerne le cas où votre engagement est payé par un organisme public ou pris en charge dans le cadre d'un contrat de professionnalisation par exemple Pour choisir ce tarif, veuillez cocher la case ci-dessous : <input type="checkbox"/> Je ne demande pas la subvention Eperon et je règle mon inscription	Tarif réduit grâce à la subvention Fonds Eperon : 65 € Dans le cas où vous payez personnellement votre engagement Pour demander une subvention Fonds Eperon, veuillez cocher la case ci-dessous si toutefois vous remplissez les conditions : <input type="checkbox"/> Je demande la subvention fonds Eperon pour réduire le tarif de mon engagement en CEP et certifie ne pas être bénéficiaire d'un financement de formation professionnelle (ASSEDIC, FAFSEA, Conseil Général...)
ASSURANCE	
<input type="checkbox"/> Je certifie être assuré à titre personnel en responsabilité civile et individuelle accident pour la pratique de l'équitation. Je prends en charge qu'une attestation pourra m'être demandée le jour de l'épreuve (licence fédérale en cours de validité, certificat d'un cabinet d'assurance, etc.)	
<input type="button" value="Engager"/>	<input type="button" value="Annuler"/>

Le passage d'une CEP est payant pour le candidat. Une partie peut être pris en charge par une subvention du Fonds Eperon, sous conditions.

Votre obligation d'assurance

Si vous ne disposez d'aucun financement, cochez cette case.

Cliquez ici pour vous inscrire

Voici le message qui apparaît :

Votre demande d'inscription a été pris en compte sous la référence : E91154684660

Afin de valider cette inscription, veuillez adresser le plus rapidement possible un chèque d'un montant de 65 € libellé à l'ordre de l'AGCPNE EE à l'adresse suivante :

CPNE-EE
Secrétariat GHN
12 avenue de la république
41600 lamotte Beuvron

Vous serez averti par mail ainsi que dans votre espace élève de l'avancement de votre inscription. Les sessions CEP sont susceptibles d'être annulées s'il n'y a pas suffisamment d'inscrits.

Un mail de confirmation vous a été envoyé.

N'OUBLIEZ PAS D'ENVOYER VOTRE CHEQUE. A DEFAUT, VOTRE INSCRIPTION NE SERA PAS VALIDEE ET VOUS NE POURREZ PAS VOUS PRESENTER LORS DES TESTS.

Renseignements complets sur le CQP ASA, le programme de la formation, l'évaluation des unités capitalisables, les textes de référence etc. sur le site

www.cpne-ee.org